



DISPOSITIF DE SÉCURITÉ



Afin de vous garantir un accueil sûr et serein lors de l'événement Japan Vannes Matsuri les dispositions suivantes ont été prises, nous vous remercions de bien vouloir les respecter afin de faciliter le travail de nos équipes de sécurité et garantir la fluidité à l'entrée du salon.

Les informations concernant les règles de sécurité de la convention sont susceptibles d'être modifiées à tout moment, et ce jusqu'à l'événement. Une fois sur place, les agents de sécurité sont seuls juges des objets autorisés à entrer ou non dans l'enceinte du festival.

Voici les objets interdits dans le cadre des règles de sécurité mises en place pour la convention, dans le respect du plan Vigipirate.

Attention ! La liste suivante est la plus complète possible mais n'est pas exhaustive et les agents de sécurité sur place sont seuls juges des objets autorisés à entrer ou non dans le festival.

ARMES & RÉPLIQUES D'ARMES



Sont interdits :

- Les objets en métal, en bois et en plastique dur.
- Toutes les armes de toutes catégories et toutes les reproductions factices, ce qui inclut notamment :
 - les *katana*, sabres, épées et leurs répliques métalliques
 - tout matériel explosif ou reproduction de matériel explosif
 - les *bokken* et tous les objets contondants (batte de baseball...), ainsi que leurs répliques
 - les armes de type airsoft et tous types répliques d'armes réalistes ;
 - les uniformes de type militaire, police, GIGN ou de toute autre brigade d'intervention.
 - les pistolets de type Nerf (*s'ils sont entièrement en plastique, les pistolets Nerf sont autorisés à condition qu'ils ne soient pas accompagnés de fléchettes et reconnaissable*)
 - les canifs, couteaux suisses, ciseaux, cutteurs, compas et autres accessoires coupants...

SONT AUTORISÉS À RENTRER DANS L'ENCEINTE DU PARC :

Seules sont acceptées les répliques non dangereuses d'armes de type fantaisie ne présentant aucune ressemblance avec des armes réelles.

Ces dernières et tous les accessoires susceptibles d'être apportés par les visiteurs doivent respecter les règles suivantes, valables pour les cosplayeurs comme pour tous les visiteurs :

- ils ne doivent en aucun cas pouvoir être confondus avec une arme réelle et ne doivent pas troubler le passage dans les allées et la sécurité des visiteurs.
- ils doivent être composés exclusivement de matériaux non dangereux de type mousse, carton ou worbla
- ils ne doivent comporter aucune partie en métal, les objets en métal étant strictement interdits

Nous vous rappelons toutefois que sur place, les agents de sécurité sont seuls juges des objets autorisés ou non à rentrer dans le parc.

Les agents de sécurité pourront vérifier, à tout moment, la non-dangerosité de chaque réplique d'arme apportée sur le salon à l'entrée de celui-ci ou à tout moment durant les deux jours, tout refus de la part d'un visiteur entraînera son expulsion immédiate du salon.

Précisions concernant les répliques d'armes achetées sur le JAPAN VANNES MATSURI, le dispositif suivant sera pratiqué :

- Elles seront obligatoirement vendues dans des cartons fermés et scellés.
- Elles ne pourront pas être déballées dans l'enceinte du Salon, ni dans le périmètre de sécurité extérieur à cette enceinte.
- Les contrevenants se verront retenir provisoirement dans le PC Sécurité de l'évènement leur(s) bien(s), en attendant la sortie de l'acheteur.

Sécurité :

- Des filtrages et contrôles d'accès extérieur/intérieur seront assurés par des agents de sécurité dès l'entrée du Parc Expositions de Vannes.
- Les agents de sécurité seront présents aux abords du bâtiment et à l'intérieur de celui-ci. Ils effectueront des contrôles systématiques des sacs avant l'accès au salon ou palpations.

Toute personne qui refuserait d'être contrôlée à l'entrée du salon par les agents de sécurité sera reconduite au-delà du périmètre de sécurité piéton, même si elle est munie d'un billet d'entrée.

Sécurité extérieure :

- Nous tenons à vous rappeler, au vu des évènements récents, qu'il est interdit et dangereux de se promener dans la rue avec une réplique d'arme visible.
- Nous vous conseillons donc de garder vos répliques et accessoires rangés dans un sac jusqu'à votre arrivée sur le salon.
- Nous vous rappelons par ailleurs qu'il est interdit de se promener dans la rue avec un costume masquant le visage